



02 PÉRIGORD-LIMOUSIN 2-20230615-2023_3_14-DE
 Reçu le 21/06/2023
 Département de la
 DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
St Jean de Côte

Date de la convocation et
envoi de la note de

synthèse :
25/05/2023

Nombre de membres :

En exercice : 38
Présents : 31
Pouvoirs : 5

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON CURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, CURNARIE Pascal, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SAERENS Grégory, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations : BANCHIERI Philippe (absent pouvoir à M. Augeix), COMBEAU Bertrand (absent a donné procuration à F. Decarpentrie), COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel (absent a donné procuration à I. Hyvoz), FRANCOIS Philippe (absent a donné procuration à JL Faye), MAGNE Muriel (absente a donné pouvoir à P. Gimenez),

Monsieur Francis SEDAN est désigné secrétaire de séance

Modification du tableau des emplois : avancements de grade

Monsieur le Président rappelle au conseil que les ratios promus/promouvables concernant les avancements de grades ont tous été fixés à 100% pour tous les grades des catégorie A, B et C sauf pour le passage d'attaché principal à attaché hors classe qui était à 50 et pour lequel il y a désormais des quotas mais plus de ratio.

Les tableaux d'avancement ayant été transmis par le centre de gestion, il convient désormais de créer les postes afin d'acter les avancements de grade de l'année 2023 et de fermer les postes d'origine selon le tableau proposé :

Date	Grade d'origine à fermer	Avec ou sans examen	Ratios ou Quota	Temps travail	Nombre d'agents	Nouveau poste à créer
01/07/2023	Technicien principal 2 ^{ème} classe	Sans	100	35	1	Technicien principal 1 ^{ère} classe

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 16 juin 2023
Le Président,

Michel AUGEIX



01/11/2023	Adjoint Technique	Sans	100	35h	1	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe
01/12/2023	Agent de Maîtrise	Sans	100	35h	1	Agent de Maîtrise Principal
024-242400	752-20230615-2023_3_14-DE					

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- *DECIDE la création des postes suivants :*

Au 1^{er} juillet 2023

- *Un poste de technicien principal 1^{ère} classe à raison de 35 heures*

Au 1^{er} novembre 2023

- *un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à raison de 35 heures*

Au 1^{er} décembre 2023

- *un poste d'agent de Maîtrise principal à raison de 35 heures*

- *DECIDE la fermeture des postes suivants :*

Au 1^{er} juillet 2023

- *un poste de technicien principal 2^{ème} classe à raison de 35 heures*

Au 1^{er} novembre 2023

- *un poste d'adjoint technique à raison de 35 heures*

Au 1^{er} décembre 2023

- *un poste d'agent de maîtrise à raison de 35 heures*

- *DECIDE que ces emplois seront ajoutés sur le tableau des emplois selon le planning indiqué*

- *AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires.*

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

*Le Président
Michel AUGÉIX*



*Fait à Thiviers, le 16 juin 2023
Le Président,*

Michel AUGÉIX

